



Circulaire n° 1109

du 02/05/2005

OBJET : Opération « Ecole en scène » 2005-2006 – Appel à candidature

Réseaux : Tous

Niveaux & Services : Enseignement fondamental et secondaire ordinaire et spécialisé

Période : Année scolaire 2005-2006

- Aux Pouvoirs organisateurs des établissements d'enseignement fondamental et secondaire ordinaire et spécialisé subventionnés.
- Aux Chefs des établissements d'enseignement fondamental et secondaire ordinaire et spécialisé organisés ou subventionnés par la Communauté française.
- Aux Directeurs des Centres PMS-IMS organisés ou subventionnés par la Communauté française.
- Pour information :
 - Aux associations de parents d'élèves
 - Aux services d'inspection pédagogique
 - A Monsieur l'Administrateur général de l'AGERS

Autorités : Secrétariat général

Signataire : Henry INGBERG

Gestionnaires : Service de coordination Enseignement

Personnes-ressources : Monsieur Alain WALLEE

Référence : HI/LZ/AW/CJ

Renvois :

Nombre de pages : texte : 10

- annexes : 8

Téléphone pour duplicata : 02/413.26.03 – **adresse e.mail :** www.cfwb.be/secgen/circul.

Mots-clés : Ecole en scène.

Opération « Ecole en scène »

Considérant le succès croissant rencontré au fil des ans par le projet « Ecole en scène » organisant le partenariat entre un artiste en résidence au sein d'une école et un groupe d'élèves encadré par une équipe pédagogique, Madame la Ministre-Présidente Marie ARENA en charge de l'Enseignement obligatoire a décidé de reconduire pour l'année scolaire 2005-2006 le soutien financier alloué à cette opération dont la gestion est assurée par l'ASBL « ECLAT » en collaboration avec le service de coordination Enseignement du Secrétariat général.

Vous trouverez ci-après toutes les informations utiles vous permettant de présenter votre candidature qui sera soumise à un Comité de sélection chargé de proposer à la Ministre-Présidente, compte tenu des budgets disponibles, de retenir les projets offrant les meilleures perspectives de réussite.

Le Secrétaire général,

Henry INGBERG.

ECLAT (Ecole, Culture, Lecture, Arts, Théâtre)

organise et coordonne

L'opération « Ecole en Scène »

Avec la collaboration et le soutien du
Ministère de la Communauté française

Appel à candidature

Pour être pris en considération, votre dossier de candidature
doit être introduit :

AU PLUS TARD LE 15 juin 2005
(le cachet de la poste faisant foi)

1. Présentation générale

Un peu d'histoire

Le projet « Ecole en Scène », initié en l'an 2000 par le Ministère de la Communauté française, a d'emblée connu un vif succès. « Ecole en Scène » a pour but de sensibiliser les élèves à l'expression et à la valorisation de leurs ressources par la pratique des disciplines artistiques et culturelles et ce, en accueillant un artiste au sein de l'école.

La rencontre de professionnels tels que comédiens, chorégraphes, peintres, écrivains, régisseurs, metteurs en scène, décorateurs, sculpteurs... ainsi que la mise en commun des forces vives sont des moments à jamais gravés dans les mémoires des participants et de surcroît très bénéfiques au développement personnel de l'enfant et de l'adolescent.

En 2004, l'opération s'est également ouverte à l'enseignement primaire et s'est élargie à l'ensemble des arts.

A partir de l'année scolaire 2004-2005, le Gouvernement de la Communauté française a délégué à l'ASBL « ECLAT » la charge de la gestion et de la coordination de l'opération « Ecole en Scène ».

En outre, ECLAT soutient les enseignants qui inscrivent la lecture-plaisir dans le projet pédagogique de leur école en mettant à leur disposition une équipe de lecteurs bénévoles formés à la lecture à haute voix, une sélection de romans pour la jeunesse et des séances de sensibilisation à la littérature de passage.

Cette opération s'adresse donc à tous les professeurs et élèves des écoles de l'enseignement fondamental et secondaire, ordinaire et spécialisé en Communauté française, tous réseaux confondus.

Philosophie et points forts de « Ecole en Scène »

- Les partenaires développeront, dans un cadre pédagogique, un projet qui favorisera l'expression de leur créativité en relation avec les disciplines artistiques et culturelles.
- Le projet devra se dérouler, en parfait partenariat, entre les professeurs concernés et l'artiste. L'école et l'artiste collaboreront en partenaires égaux. Ils se donneront le temps et la liberté de découvrir leurs richesses mutuelles, de s'interroger sur leurs approches respectives et de se remettre en question en priviliégiant l'écoute.
- Ces projets favoriseront la qualité du partenariat avec l'artiste plutôt que de chercher à réaliser des spectacles de grande ampleur. Ils poursuivront cet objectif en y associant un groupe restreint et ciblé d'élèves.
- L'école inscrira le projet dans la formation culturelle et artistique de l'établissement. Celui-ci s'articulera autour d'un ou plusieurs socles de compétences.

En pratique...

En réponse au présent appel à candidature, les écoles sont invitées à présenter, suivant les modalités décrites ci-après, un projet détaillant :

- leurs envies quant à l'organisation d'un atelier ou d'un projet artistique, à court ou à long terme, développé au sein de l'établissement ;
- les moyens mis en oeuvre par l'école pour mener à bien cette collaboration ;
- le défi créatif, artistique, social et/ou culturel qu'elles souhaitent relever par l'organisation d'une telle rencontre.

Le nombre de journées de résidence d'artistes étant limité, les ambitions du projet doivent être claires. Ces artistes seront, à l'instar des écoles, sélectionnés sur base d'un projet remis pour le 15 juin 2005.

Après réception des dossiers, une Commission de sélection constituée par le Ministère de la Communauté, décide des écoles participantes principalement sur base des critères suivants :

- la qualité du projet que l'école inscrit dans la formation culturelle et artistique de l'établissement et qui s'articule autour d'un ou plusieurs socles de compétences ;
- la faisabilité du projet, compte tenu du nombre de personnes impliquées et des objectifs poursuivis en terme d'épanouissement des élèves.

Les partenariats sont alors établis et les projets peuvent entrer dans leur phase de réalisation.

Dans ce cadre, ECLAT s'engage à :

- transmettre au jury les dossiers de candidature des écoles ;
- informer les candidats du résultat de la sélection du jury ;
- organiser, dans le cours du premier trimestre de l'année scolaire, la rencontre entre l'école sélectionnée et l'artiste qui participera à la construction du projet ;
- prendre en charge la gestion administrative relative à la présence de l'artiste dans l'école (rémunération, ONSS,...)
- assurer le suivi et le bon fonctionnement de l'opération ;
- organiser des réunions d'évaluation ;
- être à la disposition des professeurs et des artistes pour répondre à toutes les questions relatives à « Ecole en Scène ».

2. Du nouveau... un appel à projet multidisciplinaire, des passeports-lecture

« Ecole en Scène » fête son cinquième anniversaire. Forte de cette expérience, l'opération vous propose deux modules de participation vous laissant la possibilité de choisir celui qui correspond le mieux au profil de votre établissement.

- **Les grandes formes**

Celles-ci s'inscrivent dans la continuité de l'opération « Ecole en Scène » telle qu'elle était développée précédemment. Cependant, quelques changements sont à préciser.

- Le projet est obligatoirement de longue durée (20 à 30 demi-journées) et doit toujours se clôturer par un spectacle ou une présentation du travail accompli. Dès lors, le dossier n'est accepté que si l'école s'engage à s'investir et à impliquer ses élèves dans un projet à long terme. Le dossier doit faire état des sensibilisations artistiques menées antérieurement par l'école. Le projet artistique doit donc s'inscrire obligatoirement dans le projet d'établissement et l'école doit s'engager à dégager du temps et des moyens pour que le partenariat se passe dans les meilleures conditions.
- La subvention aux écoles dans le cadre de ce module est de 500 euros maximum par projet. Cette somme est liquidée à la fin de l'opération par le Ministère de la Communauté française sur base des justificatifs.
- Un maximum de 50 élèves est autorisé pour le bon fonctionnement de l'opération. Ainsi, l'investissement de l'artiste et des élèves se révèle plus porteur et plus enrichissant.

Les écoles sélectionnées dans le cadre des grandes formes peuvent si cela les agrée bénéficier d'un passeport-lecture. Celui-ci met un lecteur à la disposition de l'école pour prendre en charge les élèves du professeur impliqué dans l'opération « Ecole en scène ».

Il est à noter que les écoles investies dans un projet grande forme sur le thème « *le livre, la lecture, l'écriture* » peuvent bénéficier de plusieurs passeports-lecture.

Durée : 20 à 30 demi-journées selon les besoins du projet
Nombre maximum d'élèves concernés par projet : 50
Une aide de 500 euros maximum est octroyée aux écoles participantes.

- **Les petites formes**

Dans la même philosophie que les grandes formes, cette formule permet aux écoles de développer un projet artistique de courte durée au sein d'un groupe-classe. Celui-ci prend-plutôt la forme d'ateliers-découvertes, sans obligation de spectacle. L'école aura donc la possibilité de demander la participation d'un artiste pour une découverte plus ciblée dans le cadre de certains cours ou d'une réalisation ponctuelle. Ces petites formes concernent tous les arts (peinture, écriture, expression, danse, sculpture, mise en scène, éclairage, régie...) et s'intègrent dans le cadre de divers cours.

Durée : maximum 10 demi-journées
Nombre maximum d'élèves concernés par projet : à définir selon le projet.
Aucune aide financière n'est octroyée aux écoles participantes.

- **Les passeports-lecture**

Inscrit dans une dynamique de lecture-plaisir, ce passeport offre aux élèves, aux enseignants et aux éducateurs, l'occasion de rencontrer une belle équipe de lecteurs, formés à la lecture à haute voix et heureux de partager leur passion.

Chaque école sélectionnée dans le cadre d'un projet grande forme, peut bénéficier d'un passeport-lecture. Ainsi, les professeurs retenus par les activités du projet « Ecole en Scène » confient leurs élèves à un lecteur pour 10 périodes de lecture-plaisir.

Si de surcroît, le projet grande forme s'articule autour du thème « *le livre, la lecture, l'écriture* », l'école peut disposer de plusieurs passeports-lecture.

Ce passeport-lecture, explicitement lié au projet grande forme, consiste donc en 10 périodes de lecture, soit 10 fois 50 minutes, réparties à la meilleure convenance de l'établissement.

Rappelons que la cellule De Vive-Voix – Lecture d'ECLAT, comprend une équipe de lecteurs bénévoles, passionnés et prêts à répondre à votre sollicitation. Cette cellule est dirigée par Deborah Danblon, spécialiste en littérature de jeunesse et auteur de l'ouvrage « Lisez jeunesse ! ».

Elle propose :

- des séances de sensibilisation en littérature jeunesse à l'attention des enseignants ;
- une base de données romans jeunesse consultable via notre site Internet www.eclat.be ;
- des recherches personnalisées en littérature de jeunesse.

Opération « Ecole en Scène » 2005-2006

Pour introduire votre candidature à « Ecole en Scène »

- Répondez sur support informatique à chacun des points du questionnaire ci-joint. Ces points sont numérotés de 1 à 4. Veuillez les reprendre dans l'ordre, en rappelant chaque fois le numéro et le mot-clé.
- Remplissez le formulaire correspondant au module que vous avez choisi.
- Faites signer et approuvez les conditions générales de l'opération par votre chef d'établissement et, pour l'Enseignement subventionné, par le Pouvoir organisateur ou son délégué.
- Renvoyez le tout :
 - o dossier de réponse au questionnaire sur support informatique (CD ou disquette) ou par e-mail (emilie.massi@eclat.be) ;
 - o le formulaire (petite forme **ou** grande forme);
 - o les conditions générales signées et approuvées.

à l'adresse suivante :

Opération « Ecole en Scène »
ECLAT asbl
Centre de Ressources pédagogiques
Avenue Einstein, 8
1300 WAVRE

ATTENTION :

Votre dossier ne pourra pas être pris en considération, par la Commission de sélection du Ministère de la Communauté française si les conditions générales n'ont pas été approuvées et signées par votre chef d'établissement et, pour l'Enseignement subventionné, par le Pouvoir organisateur ou son délégué.

Si vous avez des questions sur la manière de présenter votre candidature ou sur le type de projet que vous souhaitez développer, contactez :

Pour les « petites formes » et « grandes formes » :

Emilie MASSI
Tél. 010/81.16.03
Gsm. 0476/42.46.60
Fax. 010/81.20.78
emilie.massi@eclat.be

Pour les passeports-lecture et la cellule De Vive Voix - Lecture :

Deborah DANBLON
Tél. 010/81.16.03
Fax. 010/81.20.78
deborah.danblon@eclat.be

QUESTIONNAIRE CONCERNANT LES PETITES ET GRANDES FORMES

(réponses à envoyer sur support informatique – CD-rom ou disquette)

1. PROJET

- Proposez un titre pour votre projet.
- Décrivez le type d'activité que vous souhaitez développer en partenariat avec un(e) artiste. Etayez vos idées, détaillez-les, définissez-les en relation avec le projet d'établissement ainsi qu'avec un ou plusieurs socles de compétences.

2. DEFI

L'opération « Ecole en Scène » vise à soutenir l'épanouissement des élèves et des enseignants par le biais de l'expression de leur créativité en relation avec les disciplines artistiques et culturelles. La collaboration avec l'artiste permet entre autres :

- d'ouvrir de nouveaux horizons au sein de l'école ;
 - d'ouvrir l'école sur son environnement culturel en relation avec les arts;
 - d'initier de nouvelles ententes et de nouvelles collaborations au sein de la Communauté scolaire ;
 - de faire découvrir aux élèves et enseignants les ressources qu'ils possèdent mais qu'ils n'ont pas encore eu l'occasion de valoriser ;
 - de remédier à un manque d'intérêt pour les arts ou à des difficultés d'accès au monde de la création ou de la production artistique.
- décrivez le défi que vous voulez relever en relation avec ces objectifs ;
 - dites-nous les difficultés ou les besoins auxquels l'école est confrontée dans ces domaines et auxquels vous voulez remédier par le biais du projet;
 - précisez les souhaits qu'avait l'école mais qu'elle n'a jamais eu l'occasion de réaliser, etc.

3. DIVERSITE

Précisez les partenaires de l'école que vous souhaitez impliquer dans l'opération « Ecole en Scène » :

- les élèves : précisez les différentes sections de l'enseignement qu'elles/ils fréquentent et motivez la raison de la diversité que vous proposez de composer (mise en commun de compétences diverses, de tranches d'âge diverses, etc.) ;
- les enseignant(e)s : précisez les enseignants qui participeront au projet, leurs disciplines et motivez leur implication sur base de leurs centres d'intérêt ;
- autres : souhaitez-vous également impliquer des membres du personnel administratif et technique, voire même les parents d'élèves ? Si oui, précisez pourquoi et comment si non, précisez pourquoi également.

4. FAISABILITE

Précisez la manière dont l'école s'organisera pour que la résidence d'artiste se déroule dans de bonnes conditions :

- Comment les élèves et les enseignants pourront-ils dégager le temps nécessaire pour participer à la résidence d'artiste ?
- Comment la diversité des participants sera-t-elle organisée ? Par regroupement de classes ou par constitution d'une équipe regroupant quelques élèves et enseignants de différentes sections ?
- Précisez les périodes au cours desquelles l'artiste pourra de préférence travailler en résidence à l'école.
- Présentez un projet de budget relatif à l'utilisation de la subvention maximale de 500 euros.

GRANDES FORMES (20 à 30 demi-journées)

Formulaire d'inscription

ECOLE

Dénomination officielle de l'école :

Adresse :

Code postal : Localité :

Téléphone : Fax :

E-mail :

Site :

CHEF D'ETABLISSEMENT

Nom : Prénom :

Titre de fonction :

Signature

Visa du Pouvoir organisateur
ou de son délégué

PERSONNE DE CONTACT POUR LE PROJET « ECOLE EN SCENE »

Nom : Prénom :

Fonction :

Adresse :

Code postal : Localité :

Téléphone : Fax :

E-mail : GSM :

TITRE DU PROJET :

NIVEAUX * Primaire - Secondaire

TYPE(S)* Général - Technique - Professionnel - Spécialisé

CLASSE(S)* 1^{ère} - 2^{ème} - 3^{ème} - 4^{ème} - 5^{ème} - 6^{ème} - 7^{ème}

AGE DES ELEVES :

NOMBRE D'ELEVES (maximum 50) :

PERSONNES IMPLIQUEES DANS LE PROJET

- Professeurs nombre :

- Educateurs nombre :

- Personnel administratif et technique nombre :

- Parents nombre :

- Autres nombre :

PERIODES DE TRAVAIL AVEC L'ARTISTE*

Lundi - Mardi - Mercredi - Jeudi - Vendredi

Heures : de à (minimum 3 périodes/heures consécutives)

LIEU DE TRAVAIL AVEC L'ARTISTE* : Classe - Salle - Gymnase - Autre

A préciser :

* Entourez votre sélection

DATE DE PRESENTATION DU SPECTACLE :

LIEU DE PRESENTATION DU SPECTACLE :

ARTISTE

- Domaine(s) artistique(s) souhaité(s)* :
Théâtre - Chorégraphie - Arts Plastiques - Vidéo - Autres :
- Nom et coordonnées d'un artiste (d'artistes) avec le(s)quel(s) vous Souhaiteriez travailler (facultatif):
-
-
-

PASSEPORT-LECTURE

- indiquez si oui ou non votre établissement scolaire souhaite bénéficier d'un passeport-lecture ;
- dans le cadre des projets ayant pour thème « *la lecture, le livre, l'écriture* », indiquez si oui ou non votre établissement souhaite bénéficier d'un ou de plusieurs passports-lecture.

ANTECEDENTS ARTISTIQUES DE L'ECOLE

- Sensibilisations artistiques antérieures :
-
-
-
-
-
-
-
- Projets réalisés antérieurement :
-
-

.....
.....
.....
.....

AFFECTATION DES 500 EUROS

.....
.....
.....
.....

REMARQUES ET NOTES EVENTUELLES

.....
.....
.....
.....

PETITES FORMES (10 demi-journées maximum)

Formulaire d'inscription

ECOLE

Dénomination officielle de l'école :
.....
Adresse :
Code postal : Localité :
Téléphone : Fax :
E-mail :
Site :

CHEF D'ETABLISSEMENT

Nom : Prénom :
Titre de fonction :

Signature

Visa du Pouvoir organisateur
ou de son délégué

PERSONNE DE CONTACT POUR LE PROJET ECOLE EN SCENE

Nom : Prénom :
Fonction :
Adresse :
Code postal : Localité :
Téléphone : Fax :
E-mail : GSM :

TITRE DU PROJET :

NIVEAUX* Primaire - Secondaire
TYPE(S)* Général - Technique - Professionnel - Spécialisé
CLASSE(S)* 1^{ère} - 2^{ème} - 3^{ème} - 4^{ème} - 5^{ème} - 6^{ème} - 7^{ème}

AGE DES ELEVES :

NOMBRE D'ELEVES :

PERSONNES IMPLIQUEES DANS LE PROJET

- Professeurs nombre :
- Educateurs nombre :
- Personnel administratif et technique nombre :
- Parents nombre :
- Autres nombre :

PERIODES DE TRAVAIL AVEC L'ARTISTE*

Lundi - Mardi - Mercredi - Jeudi - Vendredi

Heures : de à

LIEU DE TRAVAIL AVEC L'ARTISTE* : Classe - Salle - Gymnase - Autre
A préciser :

ARTISTE

- Domaine(s) artistique(s) souhaité(s)* :
Théâtre - Chorégraphie - Arts Plastiques - Vidéo - Autres :
- Nom et coordonnées d'un artiste (d'artistes) avec le(s)quel(s) vous souhaiteriez travailler (facultatif):

.....
.....
...

REMARQUES ET NOTES EVENTUELLES

.....
.....
.....
.....

* Entoure votre sélection

CONDITIONS GENERALES

GRANDES ET PETITES FORMES

La direction s'engage à réunir les conditions propices à un travail avec l'artiste et notamment à :

- collaborer avec lui dans un esprit d'ouverture, permettant la découverte des richesses de tous les intervenants impliqués (artiste(s), enseignants, élèves, personnel technique et administratif). Les intervenants agiront en partenaires égaux et conformément à l'esprit de partenariat défini dans l'appel à candidature ;
- réserver un accueil favorable au travail d'assistance et de suivi du projet notamment en informant Eclat régulièrement de l'état d'avancement du travail ;
- chercher, dans un esprit constructif, toutes les solutions aux questions d'organisation pratique que pourraient poser la réalisation du projet avec l'artiste ;
- dégager, dans le cadre des grandes formes, une plage horaire de 3 périodes minimum pour mener à bien le projet ;
- contribuer à une participation active et constructive de la part des élèves, des enseignants et de la direction ;
- mettre en place des synergies culturelles au sein de l'établissement (ex. remplacer par des lecteurs les professionnels retenus pour le projet) ;
- encourager les découvertes artistiques ainsi que les collaborations avec les acteurs culturels de la région ;
- obtenir les autorisations nécessaires et régler les droits légalement dus auprès des ayants droit et/ou des sociétés d'auteurs dramatiques, littéraires et musicaux, pour chaque répertoire utilisé dans le projet ;
- rédiger un rapport de réalisation du projet et l'évaluation, par les enseignants, des plus-values qu'a permis la résidence d'artiste. Ce rapport, de cinq pages maximum, sera complété, si possible, de photographies et autres illustrations témoignant du processus de réalisation du projet et de la résidence d'artiste. Il sera adressé par courrier à l'ASBL « ECLAT ».

En cas de sélection de votre candidature, ces engagements seront repris dans une convention à conclure entre « Eclat », le Chef d'établissement et l'Artiste en résidence.

Je soussigné
chef d'établissement de
déclare avoir pris connaissance des conditions générales de participation à « Ecole en
Scène » et approuve la candidature de l'établissement à l'opération 2005-2006.

Date :

Signature :